### CFA/VISHNO 2016

# Comparaison des règlementations acoustiques pour les locaux d'enseignements en Europe

C. Guigou Carter, S. Bailhache et S. Harnois CSTB, 24 rue Joseph Fourier, 38400 Saint-Martin-D'Hères, France catherine.guigou@cstb.fr



11-15 avril 2016, Le Mans CFA 2016 / VISHNO

La campagne école de l'OQAI (Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur) a débuté en 2013 et concerne 300 écoles réparties sur le territoire français. Les investigations sont menées sur la base de mesures et de questionnaires pour évaluer le niveau d'exposition à la pollution de l'air intérieur. En complément, le confort visuel, thermique et acoustique est aussi considéré. L'évaluation du confort acoustique est basée sur les réponses des enseignants et des enquêteurs à différents questionnaires et aussi des mesures d'exposition au bruit dans les salles de classe. Quelques mesures de la performance acoustique (isolement aux bruits aériens, aux bruits d'impact, temps de réverbération et l'indice de transmission de la parole) ont aussi été réalisées dans un nombre limité d'établissements scolaires appartenant au panel retenu par l'OQAI.

En France comme dans de nombreux pays, la règlementation acoustique inclut des exigences sur la performance acoustique dans les bâtiments d'enseignement pour assurer un environnement acoustique propice à l'apprentissage. Une première partie du travail présenté consiste en une comparaison des réglementations acoustiques pour les bâtiments scolaires entre différents pays européens. Dans un nombre limité de pays, l'indice de transmission de la parole (STI) qui est un indicateur d'intelligibilité de la parole est utilisé dans la règlementation en complément du temps de réverbération. Cet indicateur est généralement imposé dans des conditions de salle de classe meublée mais en situation inoccupée (sans élève). Une deuxième partie de ce travail s'intéresse à l'évaluation dans des configurations de salle de classe représentatives de l'indice d'intelligibilité STI en prenant en compte l'impact de la présence des élèves. Les valeurs de STI en présence d'élèves pour un niveau de bruit de fond donné sont mises en perspectives vis-à-vis du temps de réverbération en classe vide.

### 1 Introduction

Nous passons quasiment 90% de notre temps dans des espaces fermés. Sur la base de cette observation, l'OQAI (Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur) mène des campagnes de terrain pour évaluer les niveaux d'exposition des polluants de l'air intérieur dans des bâtiments de type habitation, bureaux et écoles. Les écoles françaises sont concernées par une étude spécifique qui a débutée en 2013 et qui a pour objectif de récolter des informations sur cet environnement crucial pour le développement d'un enfant. Pour tirer le meilleur avantage de cette opportunité unique en France, d'autres aspects ont été inclus dans cette étude : notamment les aspects de confort visuel, thermique, et acoustique. En effet, tous ces paramètres environnementaux sont certainement couplés les uns aux autres comme ils dépendent des caractéristiques du bâtiment et du comportement des occupants.

Des études récentes ont mis en évidence l'importance de l'environnement acoustique dans le processus d'apprentissage à l'école. En effet, de l'exposition au bruit peut résulter une mauvaise intelligibilité de la parole, des problèmes de mémorisation et d'attention; jusqu'à potentiellement entrainer une fatigue auditive et une détérioration du comportement. Dans l'enquête PISA de 2009 [1], presque 20% des élèves interrogés ont rapporté ne pas être capable de bien travailler à cause du bruit.

En France comme dans de nombreux pays, la règlementation acoustique inclut des exigences sur la performance acoustique dans les bâtiments d'enseignement pour assurer un environnement acoustique propice à l'apprentissage. La performance acoustique pour une salle de classe se base globalement sur l'isolement aux bruits aériens, le niveau de bruit d'impact, le niveau de bruit des équipements du bâtiment et le temps de réverbération. Des résultats préliminaires sur l'environnement acoustique dans les salles de classe en France, sur la base des investigations menées dans le cadre de l'enquête OQAI, ont été présentés en 2015 [2]. Une première partie du travail présenté dans cet article consiste en une comparaison des réglementations acoustiques pour les bâtiments scolaires entre différents pays européens. Dans certains pays, l'indice de transmission de la parole (STI) qui est un indicateur d'intelligibilité de la parole est utilisé dans la règlementation en complément du temps de réverbération.

Cet indicateur est généralement imposé dans des conditions de salle de classe meublée mais en situation inoccupée (sans élève). Une deuxième partie de ce travail s'intéresse à l'évaluation dans des configurations de salle de classe représentatives de l'indice d'intelligibilité STI en prenant en compte l'impact de la présence des élèves. Les valeurs de STI en présence d'élèves pour un niveau de bruit de fond donné sont mises en perspectives vis-à-vis du temps de réverbération en classe vide. On notera que l'"American Speech-Language-Hearing Association" (ASHA) donne aussi des recommandations en termes de niveau de bruit ambiant dans les classes inoccupées, du rapport signal sur bruit (différence entre le niveau de la voix du professeur et le niveau de bruit ambiant) en plus du temps de réverbération. Une comparaison entre l'évaluation objective des enseignants et le temps de réverbération est aussi proposée à la fin de cet article.

### 2 Règlementation dans les établissements d'enseignement

Un large ensemble de partenaires européens du CSTB dans le domaine acoustique a été contacté et questionné sur la réglementation acoustique des salles de classe des établissements d'enseignement. Les différentes rubriques concernant la performance acoustique sont passées en revue dans cette section.

### 2.1 Isolement aux bruits aériens

Le Tableau 1 compare les niveaux d'isolement aux bruits aériens à atteindre entre deux salles de classe et entre une salle de classe et une circulation. On notera tout d'abord la variété des indices utilisés. Pour 7 des 15 pays pris en compte, la présence d'une porte entre salles de classe est considérée et est accompagnée d'une diminution du niveau d'isolement à atteindre. De plus, pour un des pays (Belgique), le type d'utilisation de la circulation est même pris en compte. Un pays (Danemark) fait la différence entre transmission verticale et horizontale. On remarquera que la Suisse utilise un facteur de correction Cv en fonction du volume de réception (cette correction est la même pour les différents indicateurs et n'est donc définie qu'en dessous du Tableau 1). Les Pays-Bas ne règlementent pas l'isolement aux bruits aériens des salles de classe; le

Tableau 1 donne les niveaux de la classe C des recommandations pour des « écoles saines ». Finalement, pour les pays utilisant le même indicateur que la France, le niveau d'isolement requis est généralement plus contraignant que celui de la France.

### 2.2 Niveau de bruit d'impact

Le Tableau 2 compare les niveaux de bruit d'impact à atteindre entre deux salles de classe et entre une salle de classe et une circulation. On notera que dans la majorité des pays pris en compte il n'existe pas de différence pour le niveau de bruit d'impact entre deux salles de classe ou entre la circulation et une salle de classe. Une fois encore la Belgique considère des niveaux d'exigence différents selon le type d'utilisation de la circulation. Les Pays-Bas ne

règlementent pas le niveau de bruit d'impact pour les salles de classe ; le Tableau 2 donne les niveaux de la classe C des recommandations pour des « écoles saines ». En Finlande, le niveau de bruit d'impact n'est pas inclus dans la règlementation pour les salles de classe ; la valeur donnée au Tableau 2 correspond à la Classe C recommandée. Seulement 3 pays prennent en compte le terme d'adaptation C<sub>1</sub> ; cependant, pour les bâtiments en béton ce terme est généralement négligeable. Comme pour l'isolement aux bruits aériens, la Suisse utilise un facteur de correction C<sub>V</sub> en fonction du volume de réception. Finalement, pour les pays utilisant le même indicateur que la France, le niveau de bruit d'impact admis est généralement du même ordre que celui de la France (à l'exception l'Espagne et du Portugal).

Tableau 1: Isolement aux bruits aériens.

Pays	Entre salles de classe	Entre salles de	Entre circulation et salle de classe	
	Sans porte	classe		
	_	Avec porte		
France	$D_{nT,w}+C \ge 43 \text{ dB}$	$D_{nT,w}+C \ge 40 \text{ dB}$	$D_{nT,w}+C \ge 30 \text{ dB}$	
Belgique	$D_{nT,w}+C \ge 44 \text{ dB}$	$D_{nT,w}+C \ge 40 \text{ dB}$	$D_{nT,w}+C \ge 32 \text{ dB pour circulation utilisée entre les cours}$ $D_{nT,w}+C \ge 36 \text{ dB pour circulation utilisée pendant les}$	
			cours	
Portugal	$D_{nT,w} \ge 45 \ dB$		Si porte $D_{nT,w} \ge 30 \text{ dB}$ Sinon $D_{nT,w} \ge 45 \text{ dB}$	
Italie	$R'_{\rm w} \ge 50 \text{ dB}$			
Espagne	si aucune porte ou fenêtre D <sub>nT,w</sub> +C <sub>100-5000</sub> ≥ 50 dB			
, 0	si non la paroi séparative $R_w$ + $C_{100-5000} \ge 50$ dB et la porte ou fenêtre $R_w$ + $C_{100-5000} \ge 30$ dB			
Slovénie	$R'_{\rm w} \ge 52 \text{ dB}$		Si pas d'ouverture paroi séparative R <sub>w</sub> ≥ 52 dB	
			Si non, paroi séparative $R_w \ge 47 \text{ dB}$ et ouverture $R_w \ge 2$	
Pays-Bas (Recommandation)	$D_{nT,w}+C \ge 39 \text{ dB}$	$D_{nT,w}+C \ge 34 \text{ dB}$	$D_{nT,w}+C \ge 25 \text{ dB}$	
Royaume-Uni	$D_{nT,w} \ge 45 \text{ dB}$		Paroi séparative R <sub>w</sub> ≥ 40 dB	
Irlande	, _		Porte $R_w \ge 30 \text{ dB}$	
Finlande	R'w≥44 dB	$R'_w \ge 34 \text{ dB avec}$ porte $R_w \ge 30 \text{ dB}$	Si pas d'ouverture paroi séparative $R'_w \ge 44 \text{ dB}$ Si non, $R'_w \ge 34 \text{ dB}$ avec porte $R_w \ge 30 \text{ dB}$	
Danemark	Horizontal R' <sub>w</sub> ≥ 48	R'w ≥ 44 dB	Si ouverture R' <sub>w</sub> ≥ 36 dB	
	dB Vertical R'w≥51 dB		Sinon Horizontal R' $_{\rm w}$ $\geq$ 48 dB et Vertical R' $_{\rm w}$ $\geq$ 51 dB	
Suède	R' <sub>w</sub> ≥ 44 dB	$R'_{w} \ge 39 \text{ dB}$	$R'_{w} \ge 40 \text{ dB}$	
			R' <sub>w</sub> ≥ 35 dB si partie vitrée importante	
Suisse*	$D_{nT,w}+C-C_v \ge 52 \text{ à } 62 \text{ dB}$		$D_{nT,w}+C-C_v \ge 42 \text{ à } 52 \text{ dB}$	
Norvège	R' <sub>w</sub> ≥ 48 dB		$R'_{w} \ge 35 \text{ dB}$	
Lettonie	$R'_w \ge 53 \text{ dB}$	$R'_w \ge 33 \text{ dB}$	Si ouverture $R'_w \ge 31 \text{ dB}$ Si non $R'_w \ge 53 \text{ dB}$	

<sup>\*</sup>  $C_v = 0$  si V < 200 m<sup>3</sup>;  $C_v = 2$  si  $200 \le V < 300$  m<sup>3</sup>;  $C_v = 3$  si  $300 \le V < 500$  m<sup>3</sup>;  $C_v = 4$  si  $500 \le V < 800$  m<sup>3</sup>;  $C_v = 5$  si  $V \ge 800$  m<sup>3</sup>

Tableau 2: Niveau de bruit d'impact.

Pays	Entre salles de classe Entre circulation et salle de classe			
France	$L'_{nT,w} \le 60 \text{ dB}$			
Belgique	$L'_{nT,w} + C_I \le 60 \text{ dB}$ $L'_{nT,w} + C_I \le 65 \text{ dB}$ pour circulation utilisée entre les cours			
		$L'_{nT,w} + C_I \le 60$ dB pour circulation utilisée pendant les cours		
Portugal	$L'_{nT,w} \le 65 \text{ dB}$	$L'_{nT,w} \le 60 \text{ dB}$		
Italie		$L'_{n,w} \le 58 \text{ dB}$		
Espagne		$L'_{nT,w} \le 65 \text{ dB}$		
Slovénie	$L'_{n,w} \le 58 \text{ dB}$			
Pays Bas (Recommandation)	$L'_{nT,w} + C_I \le 59 \text{ dB}$	$L'_{nT,w} + C_I \le 59 \text{ dB}$ $L'_{nT,w} + C_I \le 69 \text{ dB}$		
Royaume-Uni et Irlande	$L'_{nT,w} \le 60 \text{ dB}$			
Finlande (Recommandation)	L' <sub>n,w</sub> ≤ 63 dB			
Danemark	$L'_{n,w} \le 55 \text{ dB}$			
Suède	L' <sub>nT,w</sub> ≤ 60 dB si peu fréquenté			
	L'nT,w ≤ 56 dB si fréquenté			
Suisse	$L'_{nT,w}+C_1+C_v \le 53 \text{ à } 43 \text{ dB}$			
Norvège	$L'_{n,w} \le 63 \text{ dB}$ $L'_{n,w} \le 58 \text{ dB}$			
Lettonie	$L'_{n,w} \le 59 \text{ dB}$ $L'_{n,w} \le 57 \text{ dB}$			

11-15 avril 2016, Le Mans CFA 2016 / VISHNO

### 2.3 Isolement de façade

Le Tableau 3 compare les niveaux d'isolement vis-à-vis de l'extérieur à atteindre dans une salle de classe.

On notera que certains pays utilisent un niveau de bruit intérieur dans la salle de classe comme indicateur plutôt qu'un isolement aux bruits aériens. L'utilisation d'un niveau de bruit intérieur permet d'avoir une unique exigence quel que soit le niveau de bruit auquel la façade est soumise. Pour l'Italie, il semble ne pas y avoir de prise ne compte du niveau de bruit en façade; le niveau requis d'isolement de façade est dans le même temps assez élevé. En Finlande, le niveau de bruit d'équipement n'est pas règlementé pour les salles de classe; la valeur donnée au Tableau 3 correspond à la Classe C recommandée. Globalement, le niveau d'isolement de façade minimum requis par la France semble en ligne avec les autres pays utilisant le même type d'indicateur.

### 2.4 Niveau de bruit d'équipement

Le Tableau 4 compare les niveaux de bruit d'équipement à ne pas dépasser dans une salle de classe. En France, l'indicateur  $L_{nAT}$  correspond au  $L_{ASmax}$  normalisé au temps de réverbération (soit  $L_{ASmax,nT}$ ). On notera la variabilité des indicateurs utilisés dans les différents pays considérés qui rend la comparaison difficile. Certaines données sont encore manquantes et restent à compléter. Généralement, le type de fonctionnement de l'équipement (continu ou intermittent) est pris en compte. Les Pays-Bas ne règlementent pas le niveau de bruit d'équipement pour les salles de classe ; le Tableau 4 donne les niveaux de la classe C des recommandations pour des « écoles saines ». En Finlande, le niveau de bruit d'équipement n'est pas règlementé pour les salles de classe ; la valeur donnée au Tableau 4 correspond à la Classe C recommandée.

Tableau 3: Isolement de façade.

Pays	Salle de classe	Salle de classe		
,	Exigence normale	Exigence supérieure		
France	$D_{nT,w}+C_{tr} \ge 30 \text{ dB}$ En fonction de l'ambiance e			
Belgique	$Minimum D_{nT,w} + C_{tr} \ge 26 dB$	Minimum $D_{nT,w}+C_{tr} \ge 30 \text{ dB}$		
	en fonction de l'ambiance extérieure	en fonction de l'ambiance extérieure		
Portugal	$D_{2m,nT,w} + C_{tr} \ge 28 \text{ dB}$ $D_{2m,nT,w} + C_{tr} \ge 33 \text{ dB}$			
	Si surface vitrée > 60% de la façade	Si surface vitrée > 60% de la façade		
	$D_{2m,nT,w}+C \ge 28 \text{ dB ou } D_{2m,nT,w}+C_{tr} \ge 28 \text{ dB en}$	$D_{2m,nT,w}+C \ge 33 \text{ dB ou } D_{2m,nT,w}+C_{tr} \ge 33 \text{ dB en}$		
	fonction du type de bruit dominant	fonction du type de bruit dominant		
Italie	$D_{nT,w} \ge 48 \text{ dB}$			
Espagne	$D_{nT,w} + C_{tr100-5000} \ge 30 \text{ dB}$	En fonction de l'ambiance extérieure		
Slovénie	$L_{Aeq,day} \le 35 dB(A)$			
Pays-Bas	$Minimum D_{nT,w} + C_{tr} \ge 20 dB$	Minimum $D_{nT,w}+C_{tr} \ge 25 \text{ dB}$		
	ou $D_{nT,w}+C_{tr} \ge (Niveau bruit -33 dB)$	ou $D_{nT,w}+C_{tr} \ge (Niveau bruit -28 dB)$		
Royaume-Uni	Intérieur L <sub>Aeq,30min</sub> ≤ 35 dB			
Irlande				
Finlande (Recommandation)	L <sub>Aeq,7-22</sub> ≤	$L_{Aeq,7-22} \le 35 dB(A)$		
Danemark	L <sub>Aeq,7-22</sub> ≤	33 dB(A)		
Suède	$L_{Aeq} \le 30 \text{ dB(A)} \text{ et } L_{AFmax} \le 45 \text{ dB(A)}$			
Suisse	$D_{nT,w}+C_{tr}-C_v \ge 27 \text{ dB}$	$D_{nT,w}+C_{tr}-C_v \ge 35 \text{ dB}$		
		En fonction de l'ambiance extérieure		
Norvège	Information non disponible	Information non disponible		
Lettonie	$R'_w+C_{tr} \ge 25 \text{ dB}$	En fonction de l'ambiance extérieure		

Tableau 4: Bruit d'équipement.

Pays	Salle de classe	Salle de classe		
	Fonctionnement continu	Fonctionnement intermittent		
France	$L_{nAT} \le 33 dB(A)$	$L_{nAT} \le 38 \text{ dB(A)}$		
Belgique	$L_{Aeq,nT,stat} \le 35 \text{ dB(A)}$	$L_{Aeq,nT,stat} \leq 35+X dB(A)$		
	"stat" pour toutes les sources en même temps	X dépend du type d'équipement		
Portugal*	$L_{Ar,nT} \leq 37 \text{ dB(A)}$	$L_{Ar,nT} \le 42 dB(A)$		
Italie	$L_{Aeq} \le 25 dB(A)$	$L_{ASmax} \le 35 dB(A)$		
Espagne	Pas d'objectif national (fixé au niveau régional ou même plus localement)			
Slovénie	$L_{AFmax} \le 40 \text{ dB}(A)$			
Pays-Bas (Recommandation)	$L_{ASmax,nT} + 5 \log(V/25) \le 35 \text{ dB(A)}$			
Royaume-Uni	$L_{Aeq,30min} \le 35 dB(A)$			
Irlande				
Finlande (Recommandation)	$L_{AeqT} \le 33 \text{ dB(A)} \text{ et } L_{Amax} \le 38 \text{ dB(A)}$			
Danemark	$L_{AeqT} \le 30 \text{ dB}$			
Suède	$L_A \le 30 \text{ dB(A)}$ et $L_C \le 50 \text{ dB(A)}$	$L_A \le 30 \text{ dB}(A) \text{ et } L_C \le 50 \text{ dB}(A)$		
Suisse**	$L_{AFmax} + K1 + K4 + C_V \le 28 \text{ à } 38 \text{ dB(A)}$	$L_{AFmax} + K1 + K4 + C_V \le 28 \text{ à } 38 \text{ dB(A)}$		
Norvège	Information non disponible	Information non disponible		
Lettonie	-	-		

<sup>\*</sup>  $L_{Ar,nT}$  est le niveau  $L_{Aeq}$  normalisé au temps de réverbération (- $10log(T/T_0)$  avec  $T_0 = 0.5$  s) et corrigé en fonction de la des caractéristiques tonales du bruit (+K)

<sup>\*\*</sup>K<sub>1</sub> est un facteur de correction par rapport à l'absorption du local et K<sub>4</sub> une correction en fonction de l'équipement concerné

### 2.5 Temps de réverbération

Le Tableau 5 compare finalement le temps de réverbération requis dans une salle de classe. Il est à noter que dans certains pays des spécifications supplémentaires existent à l'attention des salles de classe pour les personnes ayant des problèmes d'audition. La bande de fréquence prise en compte pour l'évaluation du temps de réverbération varie en fonction des pays. Un certain nombre de pays considèrent les octaves de 500, 1000 et 2000 Hz pour évaluer le temps de réverbération. Les pays nordiques (Finlande, Danemark, Suède, Norvège) prennent en compte les octaves de 125 à 4000 Hz. La Suisse impose une fourchette pour le temps de réverbération pour chacun des tiers d'octave entre 100 et 5000 Hz. En général, les locaux sont considérés meublés et non occupés. Les Pays-Bas ne règlementent pas le temps de réverbération pour les salles de classe : le Tableau 5 donne le niveau de la classe C des recommandations pour des « écoles saines ».

On notera aussi l'étude [3] sur l'amélioration des conditions de travail des enseignants qui propose un ajustement de l'acoustique des salles de classe et notamment du temps de réverbération. Les valeurs recommandées pour le temps de réverbération dans une salle de classe inoccupée mais meublée sont établies entre 0.6 et 0.7 s pour un volume en dessous de 210 m³. Ces valeurs permettent d'obtenir à la fois les critères de confort vocal des enseignants et l'indice d'intelligibilité pour les élèves.

### 2.6 Indice d'intelligibilité

Dans les pays pris en compte, seule la Finlande considère l'indice d'intelligibilité STI dans la définition de sa classification acoustique des bâtiments d'enseignement [4] mais cette classification n'est pas règlementaire. Ainsi un STI supérieur ou égal à 0.7 est requis pour les salles de classe pour la Classe C; cette valeur passe à 0.75 lorsque les salles de classe concernent des élèves avec des problèmes d'audition et de locution. On notera cependant qu'aucun n'es règlementaire.

La Lettonie requiert un indice C80 supérieur à 2 dB et un indice RASTI (Rapid Speech Transmition Index) supérieur à 60 %.

Tableau 5:	Temps	de réve	rbération
------------	-------	---------	-----------

Pays	Salle de classe		
France	Locaux meublés et inoccupés – Tr 500/1000/2000		
	Si V $\leq$ 250 m <sup>3</sup> : 0.4 $\leq$ T <sub>r</sub> $\leq$ 0.8 s		
	Si V > 250 m <sup>3</sup> : $0.6 \le T_r \le 1.2 \text{ s}$		
Belgique	Locaux non meublés et inoccupés- Tr 500/1000/2000		
0 1	$T_r \le 0.35 \log(1.25 \text{ V}) \text{ s et } T_r \ge 0.4 \text{ s}$		
Portugal	Locaux meublés et inoccupés – T <sub>r</sub> 500/1000/2000		
	$T_r \le 0.15 \ V^{\hat{1}/3} \ s$		
Italie	Locaux meublés et maximum 2 personnes Tr 250/500/1000/2000		
Espagne	$T_r \le 1.2 \text{ s}$ V $\le 350 \text{ m}^3$		
1 0	Locaux non meublés et inoccupés: T <sub>r</sub> ≤ 0.7 s		
	Locaux meublés et inoccupés: $T_r \le 0.5 \text{ s}$		
Slovénie	Non réglementé		
	Recommandation locaux meublées et occupés Tropt 500/1000		
	$T_{ropt} = 0.32 \log V - 0.17 \text{ s et } 0.8 \le T_r / T_{ropt} \le 1.2 \text{ s}$		
Pays-Bas	Tr 250/500/1000/2000		
(recommandation)	$T_r \le 0.8 \text{ s}$		
Royaume-Uni	Locaux meublés et inoccupés – Tr 500/1000/2000		
Irlande	$T_r \le 0.6$ s pour les maternelles et primaires		
	$T_r \le 0.8$ s pour le secondaire		
Finlande	Locaux meublés et inoccupés		
	$0.4 \le T_r \le 0.8$ s pour chaque bande d'octave 125 à 4000 Hz		
	(tolérance de +50% pour 125 Hz)		
Danemark	Locaux meublés et inoccupés		
	$T_r \le 0.6$ s pour chaque bande d'octave 125 à 4000 Hz		
	(tolérance de +20% pour 125 Hz)		
Suède	Locaux meublés et inoccupés		
	$T_r = 0.5$ s en moyenne sur bandes d'octave 125 à 4000 Hz		
	(tolérance de 0.1 s pour chaque bande et 0.2 pour 125 Hz)		
Suisse	Locaux meublés et occupés - T <sub>r</sub> entre 100 et 5000 Hz		
	$T_{\text{soll}} = -0.17 + 0.32 \log(V/V_0) \text{ pour } V \le 500 \text{ m}^3 (V_0 = 1 \text{ m}^3)$		
	$T_r/T_{soll} \le 1.2 \text{ s sur toute la bande}$		
	et $T_r/T_{soll} \ge 0.8$ entre 250 et 2000 Hz		
	décroissance de 0.8 à 250 Hz à 0.6 à 100 Hz		
	décroissance de 0.8 à 2000 Hz à 0.6 à 5000 Hz		
Norvège	Locaux meublés et inoccupés		
	$T_r \le 0.5$ s pour chaque bande d'octave 125 à 4000 Hz		
	(tolérance de +40% pour 125 Hz)		
Lettonie	Locaux meublés et occupés avec 70% des personnes attendues		
	$T_{\rm r}  500/1000/2000$		
	$0.4 \le T_r \le 0.6 \text{ s avec variation acceptable } \pm 5\%$		

11-15 avril 2016, Le Mans CFA 2016 / VISHNO

## 3 Evaluation de l'indice d'intelligibilité

Le STI (indice de transmission de la parole) est un indicateur d'intelligibilité de la parole, c'est à dire du degré de compréhension d'un message verbal. Les valeurs de cet indice sans unité sont comprises entre 0 (complétement inintelligible) et 1 (intelligibilité excellente). Dans le cas présent, l'intelligibilité évalue la qualité de perception par l'élève du message transmis par l'enseignant dans la salle de classe. Des mesures de STI ont pu être réalisées dans des salles vides pour quelques écoles dans le cadre de la campagne OQAI, pour des raisons pratiques de mesure.

On s'intéressera alors à évaluer dans un premier temps les valeurs de STI pour les classes vides, et les comparer aux valeurs mesurées, et dans un second temps à les évaluer en présence d'élèves. En effet on peut s'interroger sur le bienfondé des mesures pour les salles de classe inoccupées.

#### 3.1 Modélisation

Les salles de classe sont modélisées avec le logiciel de CAO Rhino. L'enseignant est considéré comme une source acoustique mais son corps n'est pas modélisé. Le spectre d'émission de parole pris en compte correspond au niveau d'effort vocal « raised » (voie haute) de la référence [5] ; la directivité associée est déduite de la référence [6]. Les élèves, sont considérés comme de simples points de réception dans le cas des classes vides (leurs corps n'étant pas modélisés) et dans le cas des salles occupées, leurs corps sont modélisés (en termes d'absorption et de diffusion) en plus des points de réception. Les parois et les différents bureaux sont aussi pris en compte avec des caractéristiques acoustiques (absorption et diffusion). De plus, le plafond peut être absorbant ou non. Différentes dimensions de salle de classe ont été prises en compte pour un total de 12; elles permettent de couvrir un nombre important de situations rencontrées dans le cadre de la campagne de l'OQAI. Un spectre de bruit de fond dans le cas des salles vides correspondant à 28 dB(A) a été déduit des mesures réalisées dans des salles de classe inoccupées. Le logiciel d'acoustique des salles AcouSPACE développé par le CSTB (basé sur des méthodes de lancer de rayons/faisceaux et de tirs de particules) permet sur la base de toutes ces informations de simuler les réponses impulsionnelles entre la source et les différents « points de réceptions élèves ». Le temps de réverbération et le STI sont déduits de ces réponses impulsionnelles.

### 3.2 Résultats pour les salles inoccupées

Le présence ou non d'un plafond absorbant a une importante primordiale comme on pouvait s'y attendre, sur les valeurs estimées du temps de réverbération  $T_r$  et du STI. Généralement, le STI diminue et le  $T_r$  augmente avec une augmentation du volume de la salle. Les comparaisons entre les valeurs mesurées et les valeurs estimées en salles inoccupées sont relativement acceptables comme le montre le Tableau 6. Le STI est surestimé en moyenne de 0.1 et le Tr est aussi surévalué de l'ordre 0.1 s.

### 3.3 Résultats pour les salles occupées

Le bruit de fond associé aux élèves est pris en compte sur la base du spectre de puissance sonore moyen L<sub>w</sub> d'un élève « calme écoutant attentivement le professeur » [7]. Pour des questions de simplicité un nombre constant de 24 élèves est considéré. En fonction des dimensions de la salle de classe et de la présence d'un plafond absorbant ou pas le niveau de bruit de fond associé aux élèves varie globalement entre 35 et 45 dB(A).

Le Tableau 7 présente un résumé des résultats pour les salles de classe en situations extrêmes (avec et sans plafond absorbant, faibles ou grandes dimensions).

Tableau 6: Comparaison calcul-mesure - Salles inoccupées.

	STI Mesuré Estimé		$T_{r}(s)$	
			Mesuré	Estimé
Ecole 1	0.76	0.81	0.4	0.6
Ecole 2	0.71	0.83	0.4	0.6
	0.70	0.83	0.5	0.6
Ecole 3	0.71	0.79	0.6	0.7
Ecole 4	0.70	0.82	0.6	0.6
	0.68	0.82	0.5	0.6

Tableau 7: Résultats - Salles occupées.

	STI		$T_{r}\left( s\right)$	
	Vide	Occupé	Vide	Occupé
Salle 1	0.68	0.70	1.85	1.26
Salle 1 Plafond absorbant	0.83	0.84	0.61	0.49
Salle 2	0.64	0.65	2.39	1.82
Salle 2 Plafond absorbant	0.81	0.80	0.74	0.66

Il est à noter une très faible variation de STI (< 0.05) entre le cas salle vide et salle occupée pour une même configuration de salle. Ainsi, la diminution du temps de réverbération associée à la présence des élèves compense l'augmentation du bruit de fond sur la valeur de STI estimée : le STI reste stable que la salle soit vide ou occupée. Ce résultat est valable pour l'ensemble des salles de classe considérées.

Les conditions de bruit de fond associées à des élèves « calmes écoutant attentivement le professeur » pouvant être quelque peu conservatives, une estimation du STI a été réalisée en augmentant de 6 et 10 dB ce bruit de fond. Dans ce cas, l'effet sur le STI est plus marqué. Le STI diminue en présence d'élèves de 0.05 et de 0.1 pour une salle avec plafond absorbant pour une augmentation de 6 et 10 dB du bruit de fond respectivement. Pour une salle sans plafond absorbant, la diminution est plus faible : 0.03 et 0.06.

### 3.4 Relation entre Tr et STI

La Figure 1 montre pour un ensemble de salles de classe la variation de l'indice STI pour les salles de classe occupées en fonction du T<sub>r</sub> pour les salles de classe vides (car plus facile et moins risqué à mesurer) ; l'augmentation du niveau de bruit de fond associé aux élèves pris en compte détériore comme indiqué précédemment le STI.

Il paraît ainsi possible de trouver (après avoir choisi un bruit de fond dans la salle de classe jugé pertinent) la valeur de STI en présence d'élèves dans la salle de classe après avoir mesuré ou éventuellement évalué le temps de réverbération en classe vide.

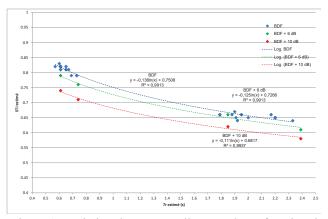


Figure 1: Variation du STI en salle occupée en fonction du  $T_r$  en salle inoccupée.

### 4 Perception des enseignants

La Figure 2 met en perspective la perception des enseignants par rapport au temps de réverbération estimé dans les salles de classe dont les données ont été dépouillées (soit 155 salles de classe). Même dans le cas des salles de classe pour lesquelles le temps de réverbération est supérieur à 1.2 s (et de manière prépondérante supérieur à 3 s), seulement 35 % des enseignants concernés évaluent que l'aménagement intérieur augmente le bruit de voix des élèves ; 55 % qu'il ne l'affecte pas et 10 % qu'il le réduit.

Ceci laisse penser qu'une information sur l'acoustique des classes pourrait être utile pour les enseignants, qui pourraient ainsi, en jouant sur l'aménagement de leur classe, améliorer l'ambiance sonore. En effet un temps de réverbération élevé est associé à une augmentation du niveau de bruit dans une pièce et une diminution de l'intelligibilité de la parole. Aucune relation entre le niveau de bruit et le temps de réverbération dans la salle de classe n'a pu cependant être mise en évidence.

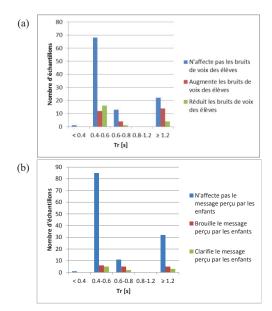


Figure 2: Evaluation de la perception des enseignants ; (a) Effet de l'aménagement intérieur de la salle de classe et (b) Effet de la forme architecturale de la salle de classe en fonction du temps de réverbération.

### 5 Conclusion

Une comparaison des réglementations acoustiques pour les bâtiments scolaires entre différents pays européens a été proposée dans une première partie. Dans un nombre limité de pays, l'indice de transmission de la parole (STI) qui est un indicateur d'intelligibilité de la parole est utilisé dans la règlementation en complément du temps de réverbération. Cet indicateur est généralement imposé dans des conditions de salle de classe meublée mais en situation inoccupée (sans élève). L'évaluation dans des configurations de salle de classe représentatives de l'indice d'intelligibilité STI permet de prendre en compte l'impact de la présence des élèves. Les valeurs de STI en présence d'élèves pour un niveau de bruit de fond donné sont mises en perspectives vis-à-vis du temps de réverbération en classe vide. Il paraît ainsi possible de trouver (après avoir choisi un bruit de fond dans la salle de classe jugé pertinent) la valeur de STI en présence d'élèves dans la salle de classe après avoir mesuré ou éventuellement évalué le temps de réverbération en classe vide. Finalement, une comparaison entre l'évaluation objective des enseignants et le temps de réverbération évalué montre qu'une information sur l'acoustique des classes pourrait être utile pour les enseignants.

### Remerciements

Un chaleureux remerciement est adressé aux différents partenaires européens du CSTB dans le domaine acoustique qui ont répondu aux demandes d'information sur la réglementation acoustique des salles de classe des établissements d'enseignement. Les auteurs remercient aussi la DHUP et la Direction de la Recherche et Développement du CSTB pour le financement des travaux dans le cadre de la campagne OQAI.

### Références

- [1] OECD, "PISA 2009 Results: What Makes a School Successful? Resources, Policies and Practices (Volume IV)", (2010)
- [2] S. Bailhache, C. Guigou-Carter, Preliminary results on the acoustic environment in classroom in France, *Internoise* 2015, (2015).
- [3] D. Pelegrin Garcia, B. Rasmussen, J. Brunskog, Classroom acoustics design for speakers' comfort and speech intelligibility: a European perspective, *Forum Acusticum*, (2014).
- [4] SFS 5907, Acoustic classification of spaces in buildings, Finnish Standards Association (2005).
- [5] ANSI 3.5-1997, American National Standard-Methods for Calculation of the Speech Intelligibility Index, American National Standards Institute, (1997).
- [6] W.T. Chu, A.C.C. Warnock, Detailed Directivity of Sound Fields Around Human Talkers, NRC Institute for Research in Construction, (2002).
- [7] Building Bulletin 93 (BB93), Guidance on computer prediction models to calculate the Speech Transmission Index for BB93, Version 1.0. Department for Education and Skills, Schools Capital and Building Division, Royaume-Uni, (2004).